



Procès-verbal

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS DE L'ÉCOLE LE SENTIER 30 MAI 2023, 19H

1. Ouverture de l'assemblée

Ouverture de l'assemblée à 19 :08, proposée par Alexandra Levac

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Valérie Marsolais fait la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par Véronique Turcot d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adopté

Résolution AGP2023-4

3. Adoption et suivi au procès-verbal de la réunion du 15 mars 2023

3.1 Suivi boîte suggestions – Nous les lisons toutes et nous ferons le suivi.

3.2 Offre de service traiteur – Nous avons parlé de "Rosette prêt-à-manger", mais ils n'étaient pas prêts pour le service, ce serait donc possiblement "Merena" pour l'année prochaine.

3.3 Suivi projet CÉ – Sera discuté plus tard dans la rencontre.

3.4 Suivi arrêts pédagogiques – Sera discuté plus tard dans la rencontre.

3.5 Suivi projet École – Sera discuté plus tard dans la rencontre.

3.6 Suivi projet éducatif – Sera discuté plus tard dans la rencontre.

Il est proposé par Julie Lachance D'ADOPTER le procès-verbal de l'assemblée générale des parents du 15 mars 2023 tel que rédigé.

Adopté

Résolution n° AGP2023-5

4. Suivi des comités

4.1 Comité cours – Il n'y a pas de membre dans ce comité pour l'instant. Il faut des gens pour peindre, faire les lignes, entretenir la cour, etc. Certains parents se proposent : Marianne Saint-Pierre, Perrine Lapierre, Émilie Brien, Anne-Marie Roy, Belinda Beauchemin, Véronique Turcot, Audrey Bossé, Marie-Pascale Beauregard, Annie Verdon, Enrico Boily, Catherine Héroux, Lily Ibrahim, Blance Drolet.

4.2 Comité Réflexion – Belinda et Perrine font une présentation. Le prochain colloque (qui se tient aux 5 ans environ), sera pour la gestion des écrans. Caroline Quarré sera réinvitée à faire une présentation. Ce sera le samedi 25 novembre AM avec possiblement un dîner communautaire. Le sujet sera aussi considéré pour le projet éducatif.

Pour le projet éducatif – le projet éducatif est le plan de match de l'école. Actuellement, nous faisons le bilan et l'année prochaine, nous allons créer notre nouveau projet éducatif. On lance une invitation à se joindre au comité réflexion pour ceux qui veulent s'y pencher l'année prochaine.

Partie interactive avec les parents (108 participations sur 113 présences) : Un questionnaire est présenté et les parents répondent en direct.

4.3 Comité social parent – les membres du comité nous présentent la fête des parents qui aura lieu le vendredi 16 juin à 18h. Ce sont seulement les parents qui sont invités, et non pas les enfants. Il y aura un "potluck" où chacun peut amener son repas individuel, avec un accessoire sous le thème des jeux. Invitation aux parents qui auraient des jeux à prêter.

4.4 Comité Arrêt pédagogique – un comité s'est formé à la suite de la dernière AG, mais on peut encore ajouter des parents. Il y a actuellement 4 parents, une enseignante et une TES.

4.5 Suivi Projet École – C'est un projet qui a été voté à la suite d'une liste de priorités des enseignants, soit la cour extérieure l'année dernière et cette année, le toit pour cette classe extérieure. Cependant, ce ne sera pas cette année que le toit sera installé, car les règlements municipaux posent des contraintes, donc le projet est mis sur pause pour l'instant. Le prochain projet est l'installation de bandes de hockey extérieures. Q. Est-ce que la classe extérieure est utilisée? R. Oui, il y a un tableau dans la salle de personnel pour la réserver. Actuellement, c'est surtout les 5-6^e année. Les enseignantes veulent la vivre pour voir si le toit est nécessaire et si oui, savoir où elles veulent vraiment qu'il soit installé. Les contraintes réglementaires sont entre autres que le toit doit être à 5 mètres d'un bâtiment, qu'on ne peut pas accrocher quelque chose à l'école, que ça doit être amovible, et le tout doit être supervisé par un membre du CSSMI.

Suivi sur l'implication dans les comités. Suggestion : Quand personne ne se manifeste dans un comité, les messages et demandes pourraient être envoyés à tout le monde pour une demande spécifique. On pourrait afficher les demandes d'implication momentanée à la vue de tous. Véronique Turcot, Isabelle Couturier et Émilie Brien se portent volontaires pour remplir les formulaires pour demander du financement.

On remercie les membres du comité album qui quittent et qui ont été beaucoup impliqués. Le comité est donc à la recherche de nouveaux membres, et idéalement, il y aurait un lien à faire avant leur départ. Il n'est pas nécessaire d'avoir des enfants finissants pour être dans ce comité.

Comité environnement – les surveillants du dîner veulent rappeler d'amener des ustensiles réutilisables, car une grosse quantité doit être donnée à chaque dîner.

5. Informations

5.1 DIRECTION:

5.1.1 SEJ 18 - Suivi de la politique et sur les points de chute de service de garde : Les écoles où il y avait un service de garde et un service de dîner roulaient à 2 "vitesses", car certains parents payaient pour un service d'éducateur (doit animer, a du temps prévu pour la planification et pour des réunions), mais au dîner c'était un service de surveillance. Les surveillants peuvent animer s'ils le veulent, mais ce n'est pas leur rôle. Le ratio d'éducateur est de 1-20, alors que le ratio de surveillance est plus élevé. Au dîner, tout le monde est ensemble, ceux qui ont payé pour l'éducateur n'ont pas plus de service que les autres et donc ça peut être considéré comme n'étant pas équitable. L'idée du Ministère est que ce ne soit que du service de garde avec des éducateurs, sans service de dîner distinct. Ce que ceci implique, c'est une hausse de prix, car les éducateurs coûtent plus cher que les surveillants et en plus, le ratio est plus petit, donc on doit en avoir plus. Le service de garde est un service "utilisateur-payeur", il faut donc charger le coût réel de ce que ça coûte, sans profit. Il faudra aller chercher d'autres

éducateurs et/ou faire de la formation aux surveillants. Comme l'augmentation était très grande, il y a un plan d'atténuation (cette année, c'est de 40%). Comme nous avons seulement un service de dîneur, nous avons le droit de garder des surveillants, mais on doit aussi trouver d'autres éducateurs, car nous devons tendre vers le ratio 1-20. Le calcul arrivait à 3.55\$ par enfant, moins l'atténuation = 2.66\$. Avant, il y avait un maximum familial, mais il n'y en a plus. Ça revient à 478\$ par enfant pour l'année.

Q. Un parent s'inquiète des frais et/ou ça s'en va, et ce pour un service quasi obligatoire. R. Chacun fait des représentations selon son poste. Exemple, Sophie avec ses rencontres de direction au CSSMI, le comité de parents a fait une demande au CA du CSSMI pour demander une rescision de la décision, il y a eu une rencontre extraordinaire du CA du CSSMI avec beaucoup de parents présents, mais pas de changement. Le comité de parents a fait des représentations dans les médias, avec le ministre fédéral.

Idée de parent : rédiger une lettre à envoyer au Ministre de l'Éducation (Patrick). Vote à main levée à savoir quels parents voudraient se mobiliser pour faire des représentations (63).

Important de préciser que notre école n'est pas déficitaire au niveau du dîner. Cependant, les échos que Sophie entend d'autres écoles, c'est que des fonds doivent être pris ailleurs pour compenser pour le service de dîneurs-service de garde.

Q. Un enfant qui aime faire ce qu'il veut et avoir du temps non géré : Quelles sont les balises et les obligations des enfants pendant ce temps? R. À voir, mais il devrait y avoir des zones libres, et les éducateurs devraient toujours être à l'écoute des besoins des enfants.

Commentaire : Les éducateurs ne sont pas juste là pour amuser, ils doivent encadrer, surveiller, gérer les conflits, il y a donc plusieurs côtés positifs.

Q. Où et quand ces nouveaux employés seront-ils trouvés et qu'est-ce qui arrive si on ne les trouve pas? R. En ce moment, on est à un ratio d'environ 1 sur 30, par manque de personnel et l'école ne chargera pas plus que ce que ça coûte vraiment.

Commentaire : L'école alternative Cœur à cœur a décidé de garder son ratio de 1-30 et le coût a pu être diminué. R. Au CÉ, le ratio a été discuté avant d'avoir le coût réel.

Commentaire : On pourrait demander au gouvernement d'aider monétairement.

Commentaire : Avec les compétences différentes des éducateurs, ça va aider à avoir moins de temps d'écrans.

Commentaire : L'atténuation n'est pas une bonne proposition- un bon argument, car l'éducation primaire au Québec doit être gratuite. Il devrait y avoir des moyens de pression, de l'argent du gouvernement, de la solidarité.

Q. Ce sera difficile de trouver des éducateurs pour avoir le ratio de 1-20? R. Comme certains surveillants actuellement font plusieurs écoles, pourrait être la même chose avec des éducateurs.

Un sondage sera envoyé pour voir si les parents veulent que le CÉ revoie le ratio vers lequel l'école tendra. Afin de revoir la position de rester au ratio 1-30, il faudra avoir 70% de réponses positives.

5.1.2 Entrée scolaire 2023/2024 – L'envoi des documents se fera en virtuel vs papier.

Pour le changement des heures d'autobus : une lettre a été envoyée par le CÉ à la DG du CSSMI, nous attendons sa réponse. La lettre n'a pas été remise en main propre, car ce n'est pas la procédure au CSSMI. L'avocate du CSSMI a mentionné la marche à suivre qui était que Sophie devait l'envoyer par courriel, c'est donc ce qui a été fait.

Un parent aimerait savoir qui veut se mobiliser à cet égard.

Q. Pourrait-il y avoir un service de garde ici à l'école? R. Avec les informations qu'on a actuellement, nous n'avons pas les chiffres pour septembre 2023, c'est donc pour l'instant le statu quo pour le SDG. Avec un nombre réel d'inscriptions, nous pourrions voir en cours d'année ce qui pourrait être proposé.

C. Il y a du positif aussi à commencer plus tôt.

Q. Pourrait-il y avoir une offre d'aide au devoir? R. Oui, c'est dans les options regardées.

5.2 ENSEIGNANTS

5.2.1 Fin d'année – Plusieurs sorties scolaires sont à venir, les parents devront être à l'affût des coupons-réponse qui seront parfois virtuels et parfois papier.

Le 20 juin il y aura la journée porte ouverte, les inscriptions sont en cours. Ce sera une journée pédagogique.

Le 21 juin, ce sera la sortie au parc Charbonneau à Rosemère. Il y aura un coupon-réponse pour le covoiturage à venir.

5.2.2 Psychomotricité – Il y avait des côtés positifs pour les enfants, mais la coéducation était souvent difficile. L'année prochaine, il n'y aura pas de psychomotricité au 1^{er} cycle. Ce qui était difficile, ce sont les ratios, la discipline, il y avait beaucoup de préparation (avant, pendant et après), c'était seulement le mardi, il n'y avait qu'un seul local à partager, ça nécessitait au minimum 2 parents par période par classe, il fallait faire des exercices très précis. Pour être géré par un professionnel, ça prendrait du financement et nous n'avons pas cet argent.

Proposition : Faire des jeux de logique et aussi des jeux sociaux et des jeux extérieurs.

Le préscolaire va continuer sa psychomotricité pendant le tutorat, car les élèves sont jumelés avec des élèves du 3^e cycle, mais il y a quand même un besoin de parents. Merci à Élodie et à Bélinda.

5.3 CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

5.3.1 Élection - poste disponible année 2023/2024 – Il y aura 4 postes à voter l'année prochaine.

6. Consultation

6.1 Contribution volontaire – VOTE – La contribution est actuellement de 65\$ et passerait à 70\$. OK

6.2 Achats regroupés – VOTE – S'applique du préscolaire jusqu'au 2^e cycle. Il y aura une augmentation d'environ 30% des prix. 99% des familles y participent. Un petit rappel pour ceux qui ne participent pas : les avantages sont que tout est pareil, c'est plus facile pour les enseignantes d'organiser leur classe, tout est étiqueté avant le début de l'école. Les enseignantes essayent aussi de récupérer ce qui est encore en bon état des années précédentes. Au préscolaire, le coût passera de 31,50\$ à 40\$. Au 1^{er} cycle, le coût passera de 35\$ à 50\$. Au 2^e cycle, le coût passera de 29\$ à 35\$. OK. Un sondage à venir pour savoir qui veut participer ou non.

Q. Est-ce que le 3^e cycle pourrait aussi faire des achats regroupés : Il faudrait que les parents en parlent aux enseignantes.

6.3 Projet CÉ – Le projet était de repenser le fonctionnement, le nombre, etc., des AG. Avec tout ce qui est arrivé durant l'année, le projet n'est pas encore terminé, le CÉ continuera l'année prochaine.

7. Période de questions

8. Levée de l'assemblée générale

Valérie Marsolais conclut que l'ordre du jour a été écoulé.

Il est proposé par Alexandra Levac DE LEVER l'assemblée générale à 21 :15

Adopté

Résolution n° AGP2023-6

La présidente
Valérie Marsolais

La directrice
Sophie Dumontier